Communication en situation professionnelle

UE 18

Version provisoire — cette fiche est en attente de validation par l'établissement ; son contenu peut encore être modifié.

Enseignant(s) responsable de l'UE : Non désigné·e

Année d'études	Bloc 2
Acronyme	NPRU21CSP2
Nombre de crédits ECTS	4 (facteur de pondération)
Volume horaire	60 h (Q1 60 / Q2 0)
Période de l'année	Quadrimestre 1
Niveau du cycle	2e cycle
Cadre européen de certification	Niveau 7
Caractère dans le programme	Cours obligatoire dans le programme
Langue(s) d'enseignement	Français
Coordonnées du service	Campus de Jodoigne, Chaussée de Tirlemont 79 A, 1370 Jodoigne
Mode d'évaluation	Unité évaluée en épreuves spécifiques par activité d'apprentissage
UE prérequises	Néant
UE corequises	Néant

Liste des activités d'apprentissage

Activité d'apprentissage	Volume horaire	ECTS	Présence obligatoire
NPR21CSP Communication en situation professionnelle	30	2	NON
NPR21TGGA Techniques de gestion de groupes d'apprenants	30	2	NON

Contribution de l'UE au profil d'enseignement du programme

Aucun acquis terminal sélectionné.

Autres connaissances ou compétences prérequises

Néant.

Descriptif des objectifs et des contenus de l'UE

Communication en situation professionnelle

Objectifs
Non renseigné.
Contenu
Non renseigné.

Techniques de gestion de groupes d'apprenants

Objectifs
Non renseigné.
Contenu
Non renseigné.

Activités et méthodes d'apprentissage et d'enseignement

Communication en situation professionnelle

Non renseigné.

Techniques de gestion de groupes d'apprenants

Non renseigné.

Acquis d'apprentissage sanctionnés, spécifiques et contribuant à l'UE

Communication en situation professionnelle

Non renseigné.

Techniques de gestion de groupes d'apprenants

Non renseigné.

Description des supports de cours indispensables

Aucun support indispensable renseigné.

Description des références et des supports complémentaires

Aucune référence complémentaire renseignée.

Mode d'évaluation et de pondération par activité au sein de l'UE

Cette unité d'enseignement est évaluée en épreuves spécifiques par activité d'apprentissage.

Méthode d'intégration :

- Si aucune des notes des différentes AA qui composent l'UE ne se situe en deçà de 8/20, c'est la technique de la moyenne arithmétique pondérée qui est appliquée.
- Si la note d'une ou plusieurs AA composant une UE se situe en deçà de 8/20, la note finale de l'UE correspondra à la plus mauvaise des notes reçues.

Évaluation non renseignée.